



Communiqué de presse La Haye, 9 juillet 2018

Orange et Europol signent un protocole d'accord pour lutter plus efficacement contre la cybercriminalité

Orange a signé aujourd'hui un protocole d'accord (MoU) avec Europol, l'Agence Européenne pour la Coopération Policière, afin de renforcer leur collaboration et partager leurs connaissances sur les cyber-menaces et attaques majeures. Les deux organisations unissent ainsi leurs efforts pour créer un cyberespace plus sûr pour les citoyens, les entreprises et les gouvernements et lutter contre la cybercriminalité.

Ce jour, à La Haye, Jean-Luc Moliner, Directeur de la Sécurité du Groupe Orange, et Steven Wilson, Directeur du Centre Européen de Lutte contre la Criminalité d'Europol (EC3), ont signé un accord portant sur un partenariat de partage de connaissances sur les cybermenaces pouvant peser au niveau européen.

L'accord fixe un cadre à Orange et à Europol afin d'échanger des informations sur l'état de la menace sur les réseaux et les tendances en matière de cybercriminalité. Orange participera au renforcement et à l'enrichissement des données à travers des échanges de savoir-faire techniques et le partage d'indicateurs que l'opérateur peut voir passer sur ses réseaux : spams, attaques DDoS, fraude, cyberattaques mobiles ou encore les cyberattaques bancaires par exemple.

- « En tant qu'opérateur de télécommunications présent dans sept pays européens, Orange mesure à sa juste valeur la nécessaire coordination transfrontalière dans le domaine de la fraude et de la cybercriminalité. Notre collaboration avec les autorités en charge de ce domaine dans chacun des pays et l'expérience que nous en retirons, va nous permettre de valoriser l'accord avec Europol pour offrir à nos clients et à tous les utilisateurs du monde numérique un Internet plus sûr. Fort d'un millier d'experts, fédérés autour de sa Division Cybersécurité, Orange est un acteur incontournable en Europe » déclare Jean-Luc Moliner.
- « Alors que les criminels menacent de plus en plus la vie numérique des citoyens et des entreprises, il est essentiel que la communauté policière travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'industrie mondiale pour créer un environnement sûr sur Internet. J'ai confiance en le haut niveau d'expertise technique qu'apportera Orange et que notre

collaboration apportera un niveau d'expertise significatif à notre travail » ajoute de son côté Steven Wilson.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 150 000 salariés au 31 mars 2018, dont 91 000 en France. Le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 mars 2018, dont 202 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos d'Europol

Europol est l'agence de maintien de l'ordre de l'Union européenne. Europol, dont le siège se trouve à La Haye, aux Pays-Bas, soutient les 28 États membres de l'UE dans leur lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité et d'autres formes graves et organisées de criminalité. Avec plus de 1 100 membres du personnel, Europol utilise des outils de pointe pour soutenir quelque 40 000 enquêtes internationales chaque année, servant de centre de coopération en matière d'application de la loi, d'expertise analytique et de renseignements criminels.

Contacts presse Orange: 01 44 44 93 93

Tristan Maurand : <u>tristan.maurand@orange.com</u>
Nathalie Chevrier : <u>nathalie.chevrier@orange.com</u>

Contact presse Europol: +31 (0) 70 302 5083

Claire Georges: claire.georges@europol.europa.eu